

N° 01-2024/PR/ADET/DG/DO/DAF/RSE/SD

Projet « Formation Professionnelle et Renforcement de Capacités pour l'Emploi » (FORCE)

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHEF D'EQUIPE EN APPUI A L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ADET) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET FORMATION PROFESSIONNELLE ET RENFORCEMENT DE CAPACITES POUR L'EMPLOI (FORCE)

I- CONTEXTE GENERAL

La Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP) a pour principale finalité, la mise en place d'un système d'enseignement technique et de formation professionnelle efficace, plus attractif, compatible avec les évolutions économiques et débouchant sur des emplois décents.

La Coopération Suisse, engagée depuis des années dans la formation professionnelle au Bénin notamment dans le secteur de l'artisanat, et à travers la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), a décidé d'appuyer la mise en œuvre de la SN-EFTP avec le Programme Formation Professionnelle et Renforcement de Capacités pour l'Emploi (FORCE) dont les articulations ont été définies dans une note d'orientations stratégiques.

Le programme FORCE est d'une durée de 12 ans (3 phases de 4 ans). La première phase (2022-2026), combine une approche territoriale avec des interventions à impacts rapides dans les quatre (4) départements cibles du nord avec une approche systémique au niveau national. Le focus thématique est mis sur les secteurs de l'artisanat et de l'agriculture.

L'objectif général du programme FORCE est de contribuer à la mise en place d'un système efficace et attractif de formation professionnelle par apprentissage. Spécifiquement, il s'agira de : (i) développer une offre de formation professionnelle par apprentissage dans des métiers à fort potentiel du secteur artisanal et agricole dans le nord du Bénin et (ii) renforcer l'ingénierie de formation au niveau national avec l'implication conjointe du secteur public et privé

Le programme a deux (2) composantes. Il s'agit de la composante nationale et de la composante territoriale.

La composante territoriale vise à répondre aux besoins de formation professionnelle (duale) de qualité dans les quatre (4) départements bénéficiaires du programme (Alibori, Atacora, Borgou, Donga) et à proposer une offre d'EFTP dans des métiers porteurs en adéquation avec les bassins d'emplois et le marché du travail du tissu économique de la région nord du Bénin. La composante territoriale sera mise en œuvre dans les quatre (4) centres de formation publics et privés identifiés à raison d'un centre par département.

En ce qui concerne la composante nationale, elle a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre des stratégies et plans sectoriels nationaux, des principes du Cadre National de Concertation pour la Promotion de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (CNCPEFTP) ainsi que des programmes structurants de la formation professionnelle dans le domaine de l'artisanat et accessoirement de l'agriculture.

Pour la mise en œuvre de la composante nationale du projet FORCE, l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), placée sous la tutelle de la Présidence de la République, est responsable de la coordination générale du projet. L'ADET, avec un personnel clé dédié, assurera la coordination des activités, la gestion fiduciaire, le suivi-évaluation, la communication, et le suivi des actions et activités liées à la mise en œuvre du projet.

L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) lance le présent avis d'appel à candidature en vue du recrutement d'un(e) Chef(fe) d'équipe projet pour appuyer la mise en œuvre du projet FORCE à la suite de la vacance déclarée de ce poste.

II- MISSION DU CHEF D'EQUIPE DU PROJET

La mission du Chef d'équipe de Projet consiste, sous l'autorité du Directeur Général, à veiller à la mise en œuvre des activités du projet pour l'atteinte des résultats escomptés et ceci, dans le respect des documents de base du projet, notamment les accords de financement et les différents manuels programmatiques.

Le chef d'équipe projet est chargé de :

- appuyer le Directeur Général dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet sur les plans administratif, technique et financier, conformément aux orientations de la Direction Générale ;
- assurer le suivi et la supervision des activités du projet ainsi que le suivi des indicateurs de performance du projet ;
- veiller à ce que toutes les structures techniques des ministères impliqués dans la mise en œuvre du projet jouent leur rôle de façon coordonnée et selon les calendriers convenus ;
- rendre compte de manière continue au Directeur Général de l'évolution du projet.

III- TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DU CHEF D'EQUIPE DU PROJET

Le chef d'équipe du projet est chargé, sous l'autorité du Directeur Général de l'ADET, de veiller à la mise en œuvre et au fonctionnement administratif, technique et financier du projet. A ce titre, il devra :

- élaborer les plans de travail annuels du projet ;

- veiller à l'élaboration des Plans de Passation des Marchés (PPM) par la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
- assurer en lien avec la PRMP, le suivi du PPM et de tous les dossiers y afférents, ainsi que l'actualisation annuelle du PPM ;
- élaborer les termes de référence des activités et tous autres documents nécessaires à la mise en oeuvre du projet ;
- fournir à la PRMP toutes les informations nécessaires à la préparation des dossiers d'appel d'offres, y compris les spécifications techniques des matériels et équipements à commander ;
- appuyer le DG de l'ADET et la PRMP pour rédiger et suivre l'exécution des contrats qui seront passés dans le cadre du projet ;
- veiller et participer au bon déroulement du processus des appels d'offres (ouverture, évaluation et rédaction) ;
- participer aux réceptions provisoires et définitives des acquisitions de biens et de services du projet ;
- assurer le suivi des indicateurs de performance du projet ;
- veiller au respect du calendrier des activités du projet ;
- préparer et soumettre au DG de l'ADET, les projets de demandes de versement et d'avis de non-objection à adresser à la Coopération Suisse au Bénin ;
- préparer les sessions des comités de pilotage et des comités de suivi et d'orientation du projet ;
- appuyer les intervenants dans la mise en oeuvre des activités ;
- collaborer avec le Directeur de l'Administration et des Finances (DAF), autant que nécessaire, pour l'ordonnancement de toutes les dépenses devant être payées sur le compte désigné du projet ;
- assurer le suivi du planning des activités (rapports et comptes rendus de réunion) ;
- préparer les réunions de coordination (périodique ou à la demande) afin de mettre à jour le calendrier des activités, discuter et résoudre les problèmes éventuels freinant la bonne marche des activités ;
- assurer la facilitation des échanges, la circulation de l'information, et la coordination (élaboration de PV de réunions, comptes-rendus de visites ou de missions, etc.) entre tous les acteurs impliqués dans la mise en oeuvre du projet ;
- proposer et mettre en oeuvre une stratégie efficace de gestion des connaissances, en assurant la capitalisation et la diffusion des acquis, des réussites et des échecs ;
- assurer l'organisation technique et le suivi des programmes de formations et ateliers financés par le projet ;
- rendre compte au DG de l'ADET de l'état d'exécution du projet ;
- préparer l'ensemble des rapports consolidés périodiques d'avancement des activités et d'évaluation technique du projet tels que requis par les accords de financement et les manuels d'exécution ;
- contribuer à l'évaluation du personnel d'appui de l'Equipe de Gestion du Projet ;
- organiser les audits techniques et financiers du projet selon la périodicité prévue ;
- veiller au suivi et à la mise en oeuvre des recommandations des missions de supervision, d'audit, etc. ainsi que des décisions du Comité de Pilotage du projet ;
- créer et entretenir les conditions propices pour l'atteinte des objectifs du projet.

L'étendue des missions, activités et responsabilités du/de la chef (fe) d'équipe de gestion du projet est fixée dans le cadre du rôle qui lui est confié au sein de l'ADET.

IV- PROFIL SOUHAITE

Qualifications et expériences minimum requises

- Avoir un diplôme d'études supérieures (minimum Bac + 5) en gestion de projet, économie, gestion, planification, statistique ou domaine équivalent.
- Justifier d'expériences professionnelles générales d'au moins 5 ans à un poste de niveau équivalent.
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle à un poste de coordonnateur de projets sur financement des partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement.
- Avoir d'expérience en matière de suivi-évaluation et planification dans une institution ou structure publique ou au niveau d'un projet financé par les partenaires au développement.
- Avoir d'expériences pertinentes (au moins 2 ans) dans le sous-secteur de la formation professionnelle dans le domaine de l'artisanat ou de l'agriculture.
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, Powerpoint, internet ; etc.).

Atout

- Avoir une expérience pertinente en passation des marchés.
- Avoir d'autres qualifications souhaitables.

- Être autonome et avoir la capacité d'organisation des tâches sous contrainte temporelle.
- Avoir le sens de l'organisation et de la rigueur.
- Avoir le sens de la diplomatie, la capacité de coordination à distance et la capacité d'adaptation.
- Être réactif, autonome et savoir travailler en équipe ;

V- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comportera :

- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET ;
- un curriculum vitae détaillé sur au plus quatre (4) pages, précisant les expériences acquises surtout en lien avec la mission ; avec la mention de trois (3) personnes de référence ;
- une copie des attestations ou certificats de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- une copie des diplômes et attestations de formation.

L'ADET se réserve le droit de réclamer les originaux aux fins de vérification.

VI- DEPÔT DE DOSSIER

Le dossier de candidature sera contenu dans une enveloppe scellée et portant la mention « Candidature pour le poste de « **CHEF D'EQUIPE DU PROJET FORMATION PROFESSIONNELLE ET RENFORCEMENT DE CAPACITES POUR L'EMPLOI (FORCE)** ».

Le dossier de candidature sous pli scellé doit être déposé du 20...décembre 2024 au 06.....janvier 2025, tous les jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au Secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis au 2ème étage de l'immeuble TWECY MELO - 28, Rue du Commerce 5.123 – COTONOU, E-mail : secretariat_adet@adet.bj, Tél (+229) 01 53 22 22 22.

NB : Tout dossier de candidature déposé hors délai, transmis par adresse électronique ou déposé sous pli non scellé sera rejeté.

VII- PROCESSUS DE SELECTION

La sélection se fera en trois (3) étapes successives :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte de trois candidats qualifiés pour la mission;
- un entretien de sélection avec les candidats présélectionnés ;
- la négociation du contrat avec le candidat classé premier.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la phase de l'entretien.

L'ADET se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans aucun préjudice.

NB: Pour plus d'informations sur le Projet FORCE, rendez-vous sur le lien : <https://www.adet.bj/opportunités/>

Cotonou, le 19/12/24

Pour l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique,
Le Directeur Général



Fructueux S. AHO